

PLAN DE COURS

POL-7035 : Politique et société en Afrique

NRC 21335 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Les problèmes politiques de l'Afrique contemporaine sont complexes, immenses et variés. En particulier, on peut citer : la démocratisation (le passage des régimes autoritaires à la démocratie), l'intégration régionale et les stratégies de développement, la construction étatique, le leadership politique, la formation des classes sociales, la place de l'Afrique dans le nouvel ordre international, etc.

Plage horaire

Cours en classe

mardi	12h30 à 15h20	DKN-0407	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017
-------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=76890>

Coordonnées et disponibilités

Marie Brossier
Enseignante
marie.brossier@pol.ulaval.ca

Marie BROSSIER
Professeure
BUREAU 4417
marie.brossier@pol.ulaval.ca
Tél. : 4186562131 poste 6142

Disponibilités

mardi :

10h00 à 11h30 - [LOCAL 4417](#) - du 10 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	4
Présentation générale	4
Objectifs	4
Méthodes d'enseignement	4
Mode d'encadrement	5
Savoir-être	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
PARTICIPATION	6
POINT PRESSE	7
ANIMATION DEBAT	7
RENDU CRITIQUE LECTURES	8
DEVIS	8
RAPPORT	9
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	10
Évaluation de la qualité du français	11
Gestion des délais	11
Absence à un examen	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	12
Plagiat	12
Matériel didactique	12
Matériel pédagogique	12
Spécifications technologiques	13
Bibliographie et annexes	13
Bibliographie	13

Description du cours

Présentation générale

Ce cours, en déconstruisant les idées reçues régulièrement véhiculées sur le continent africain, propose d'appréhender les différents types d'enjeux politique, économiques, sociaux que rencontre le continent africain. Il s'agit de les penser non comme des problèmes à résoudre mais comme des réalités et des processus qu'il faut contextualiser et chercher à comprendre.

Pour ce faire, le cours s'organise en trois thèmes principaux : la production et l'institutionnalisation du fait politique africain; l'Afrique dans le monde ; et la guerre et la paix en Afrique

Ce cours posera la question du regard que porte la science politique sur le continent africain. La littérature mobilisée fera également dialoguer la science politique avec d'autres disciplines (histoire, anthropologie, sociologie, économie notamment). Il s'agira de mettre en lumière les débats entre les différentes traditions théoriques et méthodologiques qu'a pu faire naître et que nourrit encore aujourd'hui l'étude du continent africain.

Objectifs

Objectifs généraux :

Les objectifs du cours sont les suivants:

1. Fournir aux étudiants un corpus de connaissances conséquent pour développer et approfondir leur compréhension du continent africain afin de s'orienter vers un travail de recherche plus approfondi ou vers l'expertise politique.
2. Appréhender les trajectoires du politique en Afrique depuis la période coloniale jusqu'à la période contemporaine comme produits et comme productrices de dynamiques sociales, religieuses et économiques qui s'inscrivent sur la longue durée.
3. Faire dialoguer les différentes approches théoriques développées pour l'analyse du continent africain, les interroger et comprendre l'enjeu des débats.
4. Comprendre comment s'articulent les enjeux de la politique africaine aux dynamiques internationales et à celles de l'économie politique mondiale.

Objectifs spécifiques :

Au terme de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure de :

- Maîtriser la matière, particulièrement tout ce qui touche aux débats théoriques et méthodologiques liées aux enjeux sociétaux et politiques en Afrique contemporaine;
- Développer des capacités de recherche, d'analyse et de synthèse;
- Développer un esprit critique par rapport aux travaux à lire ;
- S'exprimer en public et conduire une discussion problématisée et structurée sur l'un des thèmes abordés en classe ;
- Savoir réutiliser vos connaissances et les mettre en perspective dans le cadre des travaux écrits et lors de présentations orales.

Méthodes d'enseignement

La participation active des étudiants est essentielle au bon déroulement du séminaire. Chaque rencontre débutera par une brève introduction de la professeure afin de présenter les différents débats sur le thème de la séance.

Il est ainsi attendu que les étudiant-e-s s'impliquent activement dans le fonctionnement du séminaire en arrivant en classe bien préparé-e-s. La préparation consiste en une lecture approfondie, critique et distanciée des lectures obligatoires.

Il est d'ailleurs fortement recommandé de préparer de courtes fiches de lectures avant chaque séminaire afin de contribuer de manière efficace et pertinente à la discussion.

Six questions pourront guider la rédaction de ces courtes fiches ou la prise de notes personnelles sur les textes :

1. Quels sont les objectifs et la thèse de l'auteur ?
2. Quel théorie, approche ou cadre analytique est utilisé par l'auteur ?
3. Quelle méthodologie et quelle(s) méthode(s) l'auteur utilise-t-il?
4. L'argumentation de l'auteur est-elle convaincante ?
5. Quelles sont les conclusions auxquelles l'auteur aboutit ?
6. Comment ce texte s'insère-t-il dans les débats vus en classe?

Cette approche pédagogique suppose que les étudiant-e-s préparent effectivement les séances . Les étudiant-e-s qui arriveraient non préparé-e-s ne seraient pas en mesure de prendre part à la discussion et donc d'assimiler la matière.

Mode d'encadrement

Les étudiant-e-s sont les acteur-ice-s de leurs apprentissages. Ils-elles doivent s'approprier leurs connaissances. Dans cet esprit, je conçois mon rôle comme un rôle de facilitateur. Je me fixe pour objectif non pas de transmettre mes connaissances, mais de développer l'esprit critique des étudiant-e-s. Toujours disponible pour répondre à vos questions et soucieuse du bon déroulement de votre cheminement tout autant que curieuse de connaître les enjeux qui vous préoccupent, j'encadre mes disponibilités de la manière suivante :

- Heures de réception : cette plage horaire vous est entièrement dédiée. Je suis présente à mon bureau tous les mardis matins de 10:00 à 11:30. Durant cette plage horaire, je vous reçois sans rendez-vous pour toute question que vous vous poseriez.
- Réponse aux courriels : je préfère de loin vous recevoir en personne que de communiquer avec vous par courriel. Notez que je ne réponds à aucune question relative à la matière du cours par courriel. Si vous me posez une question de ce type, j'y répondrai oralement lors de la séance qui suit la réception de votre courriel.
- Prise de rendez-vous : si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à mon bureau le mardi matin, je vous reçois sur rendez-vous, idéalement fixé lors des séances du cours plutôt que par courriel.

Savoir-être

Je m'attends à une attitude respectueuse à l'égard de tous au cours et en dehors des séances.

Aucune activité n'est spécifiquement interdite pendant le cours, pour autant qu'elle ne nuise ni à son bon déroulement, ni aux apprentissages de l'ensemble des étudiant-e-s.

Ce cours étant un cours optionnel à la maîtrise et au doctorat, je m'attends à ce que ceux qui sont présents pendant le cours aient véritablement la volonté d'apprendre et de participer.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	
Séance 1 (10 janvier) - Introduction et plan de cours	
Séance 2 (17 janvier)- Une « frontière » africaine pour la science politique ?	

Bloc 1 : Production et institutionnalisation du fait politique africain	
Séance 3 (24 janvier) - Legs colonial et formation de l'Etat	
Séance 4 (31 janvier) - Elites, autoritarismes et néo-patrimonialisme	
Séance 5 (7 février)- Expériences africaines de démocratisation	
Séance 6 (14 février) – Elections et partis politiques	
Séance 7 (21 février)- Séance de travail en groupe (pas cours en salle)	
Séance 8 (28 février) - Sociétés, religion et politique	
Bloc 2 : Economie politique internationale de l’Afrique	
Séance 9 (14 mars) – Dead Aid ? Programmes d’aide, changements de paradigmes et conditionnalités	
Séance 10 (21 mars)- L’Afrique au prisme de la crise du développement	
Bloc 3 : Guerres et paix en Afrique sub-saharienne	
Séance 11 (28 mars)- Les conflits en Afrique : entre guerres d’interprétation et fractionnement des acteurs	
Séance 12 (4 avril)- Interventionnisme et sortie de conflits	
Présentations orales	
Semaine 13 (11 avril)- Présentation orale des projets de recherche #1	
Semaine 14 (18 avril)- Présentation orale des projets de recherches #2	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
PARTICIPATION	À déterminer	Individuel	20 %
POINT PRESSE	À déterminer	Individuel	10 %
Lectures (Somme des évaluations de ce regroupement)			0 %
ANIMATION DEBAT	À déterminer	Individuel	15 %
RENDU CRITIQUE LECTURES	À déterminer	Individuel	10 %
Rapport de recherche (Somme des évaluations de ce regroupement)			0 %
DEVIS	Le 28 févr. 2017 de 12h30 à 15h20	En équipe	20 %
RAPPORT	Dû le 18 avr. 2017 à 23h59	En équipe	25 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

PARTICIPATION

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %

Remise de l'évaluation : Lors des discussion sur les textes, débats, discussions sur les présentations orales en classe

Directives de l'évaluation : Ce cours gradué est offert sous forme de séminaire et exige une participation active des étudiants qui s'y inscrivent. Les séances en classe seront avant tout consacrées à la discussion de lectures obligatoires. L'évaluation se fera sur la qualité, la fréquence et la régularité de la participation de chaque étudiant. La participation active des étudiants est essentielle au bon déroulement du séminaire. Chaque rencontre débutera par une brève introduction de la professeure afin de présenter les différents débats sur le thème de la séance.

Il est ainsi attendu que les étudiant-e-s s'impliquent activement dans le fonctionnement du séminaire en arrivant en classe bien préparé-e-s. La préparation consiste en une lecture approfondie, critique et distanciée des lectures obligatoires.

Il est d'ailleurs fortement recommandé de préparer de courtes fiches de lectures avant chaque séminaire afin de contribuer de manière efficace et pertinente à la discussion.

Six questions pourront guider la rédaction de ces courtes fiches ou la prise de notes personnelles sur les textes :

1. Quels sont les objectifs et la thèse de l'auteur ?
2. Quel théorie, approche ou cadre analytique est utilisé par l'auteur ?
3. Quelle méthodologie et quelle(s) méthode(s) l'auteur utilise-t-il?
4. L'argumentation de l'auteur est-elle convaincante ?
5. Quelles sont les conclusions auxquelles l'auteur aboutit ?
6. Comment ce texte s'insère-t-il dans les débats vus en classe?


POINT PRESSE

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Selon les dates choisies par les étudiants pour la semaine 2 (17 janvier)

Directives de l'évaluation : Chaque étudiant devra s'inscrire pour la séance de son choix pour la semaine 2 (par [google doc](#) ) et devra valider (en classe ou par courriel) avec la professeure le choix du sujet du point d'actualité la semaine précédent la semaine de présentation.

En présentant de manière synthétique un point d'actualité relatif au thème de la séance, l'étudiant doit démontrer sa capacité à communiquer et à synthétiser de l'information sur un sujet en s'appuyant une étude de cas dans un ou plusieurs pays. Cela doit lui permettre de choisir un thème pertinent en adéquation avec la séance du cours, de faire le lien avec la séance du cours, de s'entraîner à présenter et transmettre à l'oral les connaissances qu'il a acquises lors de son travail préparatoire et de répondre aux questions des étudiants et de la professeure. Il doit s'appuyer sur un support visuel présentant en fin de document l'ensemble des sources documentaires sur lesquelles s'appuie son travail de présentation. Il est essentiel de référencer correctement l'ensemble de ces sources. L'exercice dure un maximum de 20 mns : 10 mns de présentation, 10 mns de questions des étudiants et de la professeure.

ANIMATION DEBAT

Date : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité de la présentation orale	3

Synthèse, analyse des textes et compréhension des théories	6
Articulation des auteurs	4
Conduite et qualité du débat	4
Etude de cas, actualité, notions historiques	3

Remise de l'évaluation :

Choix d'une séance pour animer le débat entre la semaine 2 et 13, à remplir sur le google doc

Directives de l'évaluation :

L'objectif de ce travail est de présenter de manière thématique les lectures obligatoires de la séance de manière comparée. Il ne s'agit pas de les présenter les unes après les autres. Vous présenterez de manière croisée chaque texte et rappellerez à la classe l'argument principal de l'auteur et la méthode (s) qu'il utilise à l'appui de cet argument. Vous devrez aussi fournir une perspective critique sur les lectures en mobilisant au besoin au besoin d'autres textes et études de cas. Votre présentation ne doit pas dépasser 10 mns.

Ensuite vous entamerez la discussion en soulevant un thème de débat et des axes de discussion, articulé aux lectures obligatoires prévues pour cette séance, en posant quatre à six questions sur les lectures.

Vous les présenterez sur support (powerpoint) pour faciliter la conduite de la discussion. Vous devez introduire des études de cas, éléments d'actualité ou historiques du continent. Vous serez évalué sur votre capacité à animer et susciter une discussion de qualité.

Afin d'assurer l'efficacité de cet exercice, votre présentation doit être faite le jour prévu. Si vous manquez le cours ou arrivez mal préparé, vous ne recevrez pas de crédits pour cet exercice.

Matériel autorisé :

Lectures obligatoires

RENDU CRITIQUE LECTURES

Date de remise :

À déterminer

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Présentations des auteur-e-s et du type des textes	2
Problématiques / questions principales posée par les textes	4
Analyse des méthode(s) retenue(s)	3
Principales données, principaux arguments et résultats	8
Qualité de l'expression et de la rédaction	3

Remise de l'évaluation :

En fonction de la date choisie pour l'animation du débat

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant devra rendre un rendu critique écrit des lectures obligatoires présentées lors du débat qui comptera pour 10% de la note finale de la session.

L'étudiant doit développer une analyse critique comparée qui mette en perspective (confrontation, cohérence ou articulation) les textes obligatoires de la séance selon le protocole suivant :

D'une longueur de **2500 mots maximum** (interligne 1,5, non recto verso, vous serez pénalisé si vous dépassez), ce rapport fait la synthèse des lectures obligatoires pour la séance concernée, selon la structure suivante :

- Présentations des auteur-e-s et du type des textes
- Problématiques / questions principales posée par les textes
- Analyse des méthode(s) retenue(s) pour traiter la question retenue
- Principales données, principaux arguments et résultats
- Qualité de l'expression et de la rédaction

DEVIS

Date et lieu : Le 28 févr. 2017 de 12h30 à 15h20 , DKN-0407

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Sujet et objet de recherche	4
Questions de recherche	6
Etat antérieur de la littérature sur le sujet + un cadre théorique	11
Plan détaillé de démonstration	10
Données empiriques à mobiliser	6
Bibliographie	8
Qualité de l'expression	5

Remise de l'évaluation : A rendre le 28 février (semaine 8) en classe

marie.brossier@pol.ulaval.ca

Directives de l'évaluation :

La phase 1 consiste dans la préparation du devis de recherche.

Vous remettez à la professeure, en classe et par courriel le 28 février (semaine 8), un document rédigé qui présente :

- un sujet, un objet de recherche et une mise en contexte;
- un panorama succinct de l'état antérieur de la littérature sur le sujet;
- des questions de recherche;
- un cadre théorique (présentant les concepts à mobiliser);
- un plan détaillé de démonstration;
- les données empiriques (sources documentaires de seconde main) à mobiliser;
- bibliographie (10 titres scientifiques au minimum).

Le document doit comprendre un sommaire, une introduction, les points demandés (ci-dessus), une conclusion et une bibliographie.

Le document remis, hors sommaire et bibliographie, n'excède pas 2500 mots (+/- 10%) notes de bas de page comprises.


Deux rencontres d'équipes avec la professeure (une en semaine 2 à 4 ; une entre la semaine 9 et 11) seront prévues au cours de la session afin d'évaluer la bonne progression du projet et répondre à vos questions.

Fichiers à consulter :

 [POL-2307 - Guide de recherche documentaire.pdf](#) (273,59 Ko, déposé le 10 janv. 2017)

 [Afrique_ressources bibliothèque_2016.pdf](#) (548,55 Ko, déposé le 10 janv. 2017)

 [BIBLIO COURS POL7035.docx](#) (99,43 Ko, déposé le 10 janv. 2017)

 [Base de données_Afrique.docx](#) (140,46 Ko, déposé le 10 janv. 2017)

RAPPORT

Date de remise : 18 avr. 2017 à 23h59

Évaluation par les pairs 18 avr. 2017 à 23h59

:

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Répartition de la correction 85 % Corrigé par l'enseignant

et critères : 15 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Qualité présentation orale	15

Qualité support écrit	10
Questions de recherche	10
Etat antérieur de la littérature sur le sujet	10
Cadre théorique	10
Démonstration et hypothèses	20
Analyse données empiriques	15
Bibliographie	10

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

A présenter en équipe à l'oral la semaine 14 ou 15

Directives de l'évaluation :

La phase 2 consiste dans la présentation des résultats du rapport de recherche.

La présentation orale de votre projet de recherche final doit être réalisée entre les semaines 14 (11 avril) et semaine 15 (18 avril). Le temps de présentation sera d'environ 45 mns (à confirmer en fonction du nombre d'équipes). La présentation doit s'effectuer à partir d'un support visuel (ppt, prezi, etc.) qui sera rendu à la professeure et dont l'évaluation fera partie de l'évaluation. Les réponses aux questions des étudiants et de la professeure seront également évaluées.

Vous devez également remettre un document écrit, reprenant les règles de présentation en vigueur au sein du département de science politique, (20 pages max, interligne 1,5) comprenant un sommaire, une introduction, la démonstration, la conclusion et la bibliographie.

Vous devez vous inscrire pour la semaine 2 (17 janvier) pour la date de présentation orale sur le google doc.

Tous les membres de l'équipe doivent être présents aux rencontres avec la professeure et lors de la présentation finale.

Ce rapport devra contenir : (voir le document *Trame de présentation des travaux de recherche. à venir*)

-une introduction (avec présentation du sujet, objet, mise en contexte et problématique)

-une discussion de l'état antérieur de la littérature sur le sujet

-un cadre théorique

-une démonstration avec sous questions de recherche et réponse aux hypothèses

-une analyse basée sur des données empiriques

-bibliographie (20 titres scientifiques au minimum)

La présentation de votre projet et de vos résultats doit être pertinente et vivante, vous êtes encouragés à introduire du matériel multimédia pour appuyer votre démonstration et votre propos empirique.

Fichiers à consulter :

 [Base de données_Afrique.docx](#) (140,46 Ko, déposé le 5 janv. 2017)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcelement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Il est recommandé aux étudiants d'apporter une attention particulière à la qualité de la langue française à l'écrit aussi bien l'expression syntaxique que l'orthographe. Une pénalité pourra être appliquée pour les copies qui ne s'y conforment pas suffisamment.

Gestion des délais

Les étudiants doivent impérativement respecter le délai de 2 semaines imposé pour validation du sujet et de la bibliographie de la Présentation/Débat en équipe.

Absence à un examen

L'absence à un exercice évalué (sommatif) sans justificatif valable sera puni de l'attribution automatique de la note la plus basse.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Matériel didactique

Matériel pédagogique

Ce cours ne fonctionne pas à partir d'un manuel unique, mais à partir de lectures obligatoires par séance, dont vous trouverez les références dans la rubrique suivante "bibliographie et annexes".

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Vous trouverez les lectures obligatoires à faire pour chaque séance dans le module dédié dans "Contenu et activités". Vous y trouverez également des lectures complémentaires et des ressources additionnelles liées au thème de la séance.

Vous trouverez ci-dessous une liste des principaux périodiques portant sur l'Afrique, consultables à partir du site de la bibliothèque, ainsi que des ressources portant sur l'Afrique également disponibles à la bibliothèque.

 [BIBLIO périodiques Cours POL7035.docx](#)
(99,43 Ko, déposé le 10 janv. 2017)

 [Afrique_Ressources bibliothèque_2016.pdf](#)
(548,55 Ko, déposé le 10 janv. 2017)

 [POL-2307 - Guide de recherche documentaire.pdf](#)
(273,59 Ko, déposé le 10 janv. 2017)